

# Communauté de Communes des Campagnes

Séance du 27 avril 2026

L'an 2026 et le 27 avril à 18h30 le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni au siège communautaire à Avesnes le Comte sur convocation du 21 avril 2026

Date de la convocation : 21 avril 2026

Date d'affichage : 21 avril 2026

**Délibération N° 27-04-2026 / N°21**

Etaient présents les membres en exercice : 86

Messieurs Jean-Marie Dufay, Pascal Mestan, Alain Rose, Hubert Tassencourt, Yohann Carvalho, Sébastien Bertout, Arnould Thilliez, Francis Delassus, Maurice Soyez, Harold Tétu, Philippe Verret, Pascal Dionnet, Christophe Ansquin, Philippe Cojon, Julien Bellengier, Olivier Deneuveille, François Level, Frédéric Jonard, Patrick Zakrent, David Dubois, Pascal Glavieux, , Hugues Legoux, Jean Bridel, Christophe Cuisinier, Pascal Hemery, Arnould Ricq, Jean-Michel Delannoy, Philippe Carton, Luc Delaporte, Philippe Lefebvre, Romuald Delattre, Christophe Beaumont, Stéphane Locquet, Benoit François, Nicolas Capron, Olivier Gallet, Jérôme Corman, Michel Seroux, Jonathan Rogez, Pierre Barrois, Jean-François Détourné, Pierre-Etienne Jud, Jean-Claude Jacquemelle, Yannick Barlet, Jean-François Haultcoeur, Patrick Deberles, Marc Degrendele, Raymond Lavigne, Philippe Labenne, Denis Caillierez, Stéphane Gomès, Freddy Balavoine, Gérard Nicolle, Arnaud Douchet, Gilbert Cottin, Christian Thilliez, Frédéric Plaquet, Thomas Bonnelle, Christophe Hautecoeur, Jean-François Varoqui, Rodrigue Hotte, Ludovic Duriez, Maxime Fourmanoir, David Duchateau, Pierre Bourdreux, Eric Legrand, Guillaume Lefebvre, Damien Bricout.

Mesdames Sophie Cossart, Anne-Marie Dupuis, Sylvie Gabez, Michèle Delporte, Marie-Angèle Lefetz, Béatrice Dausse, Monique Debeaumont, Sabine Surelle, Geneviève Meurice, Magalie Larivière, Marie Bernard, Sidonie Duriez, Murielle Roussel, Anne-Sophie Larivière, Céline Godart, Julie Théret, François Détourné, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 3

Membres ayant donné procuration : 8

Membres votants : 97

Absents excusés : René Pruvost, Xavier Jacquemont, Roland Descamps, Eric Caron, Alain Traisnel, Dominique Coppin, Christian Boucly, Serge Leu, François Coquart, Patrick Dekeyser, Alain Debureaux, Jean-Paul Hemery, Alexandre Decry,

Absents suppléés : Sébastien Henquenet suppléé par Arnaud Delame, Simon Guillemant suppléé par Fabrice Hermant, Muriel Sergier suppléée par Philippe Bouchind'homme

Absents : Patrick Roblot, Christophe Rose, Jean-Luc Leuiller, Guy Vasseur, Jean-Louis Cauvet

Absents ayant donné procuration : Mathieu Louis ayant donné procuration à Sophie Cossart, Michel Petit ayant donné à Thomas Bonnelle, Dominique Verdel ayant donné procuration à Marie Bernard, Jean-Michel Schulz ayant donné procuration à Yannick Barlet, Martine Gérard, ayant donné procuration à Catherine Libessart, Joël Toursel ayant donné procuration à Jean-François Varoqui, Yves Lieppe ayant donné procuration à Stéphane Locquet, Carine Brabant ayant donné procuration à Guillaume Lefebvre.

Secrétaire de séance : Jean-Marie Dufay

**Finances : Décision modificative du Budget Principal - Mise à jour de**

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles R.2311-1 et suivants ;

Vu le Budget Primitif du Budget Principal – Budget 600- de l'exercice 2026 ;

**→ TRANSFERT DU CHAP 20 ET 23 VERS LE CHAP 21**

CONSIDERANT que la dépense engagée initialement au chapitre 20 et 23 « Immobilisations en cours » correspond désormais à une opération achevée et doit faire l'objet d'une immobilisation définitive.

CONSIDERANT la nécessité de procéder au transfert comptable du bien concerné vers le chapitre 21 « immobilisations corporelles ».

Vu l'avis favorable du bureau du 15 avril 2026, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver sur le budget 600, le transfert des biens inscrits au chapitre 20 vers le chapitre 21 « immobilisations corporelles », pour un montant de 19 656€ correspondant à : Levée topographique Duisans Clairefontaine pour 19 656.00€ (frais d'étude 2031 vers 21318 Site Clairefontaine Duisans)

Chapitre 041 article 2031 en recettes = + 19 656,00€

Chapitre 041 article 21318 en dépenses = + 19 656,00€

- de mandater Monsieur SEROUX Michel, Président pour procéder aux écritures comptables correspondantes ainsi que l'ouverture de crédits au chapitre 041 en dépenses et en recettes de la façon suivante :

**→ ERREUR D'IMPUTATION COMPTABLE**

CONSIDERANT que certaines recettes ont été, par erreur, imputées en section d'investissement alors qu'elles relevaient de la section de fonctionnement sur l'exercice 2023 ;

Considérant qu'il convient de procéder à la régularisation comptable correspondante afin d'assurer la sincérité des comptes de la collectivité ;

Considérant que cette régularisation nécessite :

- Le crédit du compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé »
- Le débit du compte 1311 « Etat et établissement nationaux »

Suite à l'avis favorable des membres du Bureau du 15 avril 2026, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver la régularisation comptable suivante :

Section d'investissement :

- \* Compte 1311 « Etat et établissement nationaux » : débit 27 477.00€ inventaire : subvention anah
- \* Compte 1311 « Etat et établissement nationaux » : débit 19 970.00€ inventaire : subvention anah 2
- \* Compte 1316 « Autres établissements publics locaux » : débit 12 000€ inventaire : 2023.1316.01
- \* Compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé » : crédit 59 447€

- De charger Monsieur le Président de procéder à toutes les opérations nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le secrétaire de séance

Jean-Marie Dufay

Le Président

Michel Seroux

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 05/05/2026 et publication ou notification du 05/05/2026